Acteurs de l'eau du bassin versant de la baie Missisquoi (BVBM)

Les organisations présentées ci-dessous participent à leur manière à la gestion intégrée des ressources en eau dans le BVBM.

1. Secteur gouvernemental

Selon la constitution canadienne, la gestion des ressources naturelles incluant l'eau est une compétence provinciale. Le fédéral étant quant à lui responsable des eaux navigables et transfrontalières et de la protection de l'habitat du poisson. (Gouvernement du Canada, 2021)

Une multitude d'organisations sont impliquées dans la gestion de l'eau. Le MELCCFP est le principal responsable de la protection de l'eau et des milieux humides et hydriques, notamment à travers la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et la Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques (LCMHH). Le MAMH gère l'aménagement du territoire et les compétences municipales et le MSSS et les DSP gèrent les volets santé publique liés à l'eau.

1.1. Élus fédéraux et provinciaux

Le territoire du bassin versant de la baie Missisquoi fait principalement partie de la circonscription fédérale de Brome-Missisquoi. Cette circonscription a élu Pascale St-Onge lors des élections canadiennes de 2021, une députée du parti libéral. (Parlement du Canada, s.d.)

Le territoire de Saint-Alexandre, qui occupe une portion du bassin versant de la baie Missisquoi, est situé dans la circonscription de Saint-Jean. Cette circonscription a élu Christine Normandin du Bloc Québécois lors des dernières élections fédérales. (Parlement du Canada, s.d.)

Puis, du côté provincial, on retrouve trois circonscriptions dans le bassin versant de la baie Missisquoi, soit celles de Brome-Missisquoi, d'Iberville et d'Orford. Lors des élections provinciales de 2022, trois députés de la Coalition Avenir Québec ont été élus pour représenter ces circonscriptions. Pour Brome-Missisquoi, la députée est Isabelle Charest, alors que le député d'Orford est Gilles Bélanger. Puis, Audrey Bogemans est la députée du comté d'Iberville. (Assemblée Nationale du Québec, s.d.)

1.2. Ressources fédérales

Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC)

Des ententes sont régulièrement signées entre le gouvernement fédéral et les provinces concernant notamment le financement de plusieurs programmes d'accompagnement technique et d'aide financière. Par exemple, en 1987, il y a eu l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur la conservation des sols et de l'eau. Il y a également eu l'Entente auxiliaire Canada-Québec pour un environnement durable en agriculture adoptée en 1993, suivie de l'entente Cultivons l'avenir 2 en 2013 et le Partenariat canadien pour l'agriculture en 2018. Plus récemment, il y a un nouvel accord en vigueur depuis le 1 avril 2023, soit le Partenariat canadien pour une agriculture durable. Ces programmes financent une partie des mesures du programme Prime-Vert. (Gouvernement du Canada, 2023a)

Le MAPAQ collabore avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) dans le cadre de projets d'acquisition de connaissances en agroenvironnement et de projets de mise en œuvre de pratiques

agroenvironnementales sur des territoires ciblés. Entre autres, AAC a fait partie du comité technique provincial en appui aux projets de bassin versant. (Gouvernement du Canada, 2023a)

Un agent de transfert mandaté pour partager les résultats des recherches auprès des producteurs agricoles a été remis en place en 2017. (Gouvernement du Canada, 2023a)

Centres de recherche AAC

Agriculture et Agroalimentaire Canada gère 19 centres de recherche au pays, dont 4 au Québec : Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu et Québec (Gouvernement du Canada, 2022a).

Le centre de recherche de Saint-Jean-sur-Richelieu possède 3 fermes expérimentales dont 1 située dans le bassin versant de la baie Missisquoi, à Frelighsburg. Réouverte en 2017, la ferme expérimentale de Frelighsburg doit notamment contribuer à mieux protéger et gérer les ressources en eau et en sols du Canada et renforcer la capacité du secteur de l'agriculture à s'adapter aux changements climatiques. Les chercheurs élaborent de nouvelles techniques et de nouveaux outils pour la biovigilance active, l'agriculture de précision et la gestion des cultures. (Gouvernement du Canada, 2017)

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril du Canada, le gouvernement fédéral a créé le Programme d'intendance de l'habitat (PIH) pour les espèces en péril. Le PIH consacre environ dix millions de dollars par année à des projets de conservation et de protection des espèces en péril et de leurs habitats. (Gouvernement du Canada, 2022b)

Il existe plusieurs autres programmes de l'ECCC afin de subventionner différents organismes pour protéger l'environnement, tel que le Programme de financement communautaire ÉcoAction qui finance des projets en lien avec les questions entourant les changements climatiques, la qualité de l'air, la qualité de l'eau et les milieux naturels (Gouvernement du Canada, 2023b).

1.3. Ministères provinciaux

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

De par son mandat, le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) est le principal partenaire des organismes de bassin versant du Québec. Le MELCCFP a d'ailleurs adopté la Politique nationale de l'eau en 2002. Or, en 2018, cette politique a été remplacée par la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030. Cette dernière vise à protéger, à utiliser et à gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable. (MDDELCC, 2018) La stratégie a 7 orientations précises:

1. assurer une eau de qualité pour la population;
2. protéger et restaurer les milieux aquatiques;
3. mieux prévenir et gérer les risques liés à l'eau;
4. miser sur le potentiel économique de l'eau;
5. promouvoir une utilisation durable de l'eau;
6. acquérir et partager les meilleures connaissances sur l'eau;
7. assurer et renforcer la gestion intégrée des ressources en eau. (MDDELCC, 2018)

Le MELCCFP est aussi responsable de la collecte et la diffusion de données sur la qualité de l'eau (Réseau-rivières, etc.) et les débits des cours d'eau (Direction de l'expertise hydrique, anciennement le Centre d'expertise hydrique du Québec). La liste de tâches non-exhaustives ci-dessous présente certains mandats du MELCCFP concernant la gestion de l'eau au Québec. (MELCCFP, 2023a)

- Assurer le suivi et l'application des dispositions des différentes lois et règlements notamment la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques.
- Appliquer les normes établies par le Règlement sur les exploitations agricoles et le Code de gestion des pesticides.
- Inciter et sensibiliser les producteurs agricoles à adopter des pratiques d'agriculture durable.
- Assurer un soutien technique auprès des municipalités dans l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
- Assurer un soutien technique auprès des municipalités dans l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et s'assurer du suivi et de la conformité des installations septiques « commerciales ».
- S'assurer du suivi et de la conformité des stations d'épuration des eaux usées en fonction du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.
- Assurer un soutien technique auprès des municipalités dans l'application du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et le Règlement sur la qualité de l'eau potable.
- Soutenir les municipalités en gestionnaires de plages dans la protection usagers dans le cadre d'activités aquatiques et appliquer la procédure du Plan de gestion des épisodes de fleurs d'eau de cyanobactéries.
- Assurer la mise en œuvre des Ententes sur le lac Champlain et la baie Missisquoi avec les partenaires internationaux. (MELCCFP, 2023a)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) soutient les entreprises agricoles dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Plusieurs programmes financiers soutiennent les producteurs dans la mise aux normes et l'amélioration de leur pratique. D'ailleurs, en 2020, le MAPAQ a déposé un plan pour favoriser l'agriculture durable au Québec. (MAPAQ, 2020a) Ce document s'oriente autour des 5 principaux objectifs suivants:

1. réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement;
2. améliorer la santé et la conservation des sols;
3. améliorer la gestion des matières fertilisantes;
4. optimiser la gestion de l'eau;
5. améliorer la biodiversité. (MAPAQ, 2020)

Les mandats ci-dessous font entre autres parties des tâches du MAPAQ. (MAPAQ, 2023)

- Soutenir les conseillers agricoles par des conseils de 2e ligne et les producteurs agricoles par des subventions dans la réalisation des travaux d'assainissement afin de gérer les déjections animales et les aider à implanter des pratiques de conservation des sols et de l'eau dans le cadre du programme Prime-Vert et des Plans d'accompagnement agroenvironnemental. (MAPAQ, 2023)

- Promouvoir les pratiques d'agriculture durable et participer à la recherche et au suivi de l'état de l'environnement avec les acteurs du milieu agricole. (MAPAQ, 2023)

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH)

En tant que responsable de l'organisation municipale et du développement régional, le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a pour mission d'appuyer l'administration et le développement des municipalités et des régions en favorisant une approche durable et intégrée au bénéfice des citoyens. Le MAMH est notamment responsable de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable auprès des municipalités et gère plusieurs programmes de subventions pour les infrastructures d'eau potable et usées. (MAMH, 2019) De plus, le MAMH, en collaboration avec une multitude d'acteurs, a publié un plan de protection du territoire face aux inondations. Cet ouvrage présente 23 mesures qui s'intègrent dans les 4 axes d'interventions ci-dessous:

1. cartographier;
2. régir et encadrer;
3. planifier et intervenir;
4. connaître et communiquer. (MAMH, 2020)

La liste de tâches non-exhaustives ci-dessous présente certains mandats du MAMH ayant une influence sur la gestion de l'eau au Québec.

- Encadrer la mise en œuvre de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et de la Loi sur les compétences municipales:
    - schéma d'aménagement, plan d'urbanisme, règlement de zonage;
    - intégration de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
- Soutenir les municipalités dans le cadre des programmes d'assainissement ou d'infrastructures d'eaux usées.
- Soutenir les municipalités dans la gestion des eaux pluviales. (MAMH, 2019)

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

Le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) est le gestionnaire du territoire public du Québec ainsi que des ressources minérales et forestières qui s'y trouvent. En s'appuyant sur une connaissance de pointe, ce ministère assure la gestion et soutient la mise en valeur des ressources forestières et minérales ainsi que du territoire du Québec, dans une perspective de développement durable. (MRNF, 2022) Le MRNF, anciennement nommé Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), a d'ailleurs mis en place la stratégie d'aménagement durable des forêts en 2015. Cette stratégie s'oriente dans une optique de répondre à 6 défis prioritaires pour l'industrie forestière. (MFFP, 2015). Puis, plus récemment, le MRNF, auparavant appelé Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), a déposé en 2022 un plan de mise en valeur du territoire public. Ce plan est divisé en 4 axes distincts. Le premier est celui d'avoir un territoire qui est dit accessible à la population. Le deuxième est d'avoir une vitalité économique en accroissant la contribution du territoire public. Le troisième est d'orienter les actions des différents intervenants dans une approche qui est soucieuse de l'environnement. Le quatrième et dernier axe concerne la gestion du territoire public afin que la gouvernance de ce dernier soit transparente et concertée. (MERN, 2022)

Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)

Le Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), anciennement intitulé Ministère des Transports du Québec (MTQ), a comme mission d'assurer, sur tout le territoire, la mobilité durable des personnes et des marchandises par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires qui contribuent au développement du Québec (MTMD, 2022).

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

C'est la direction de santé publique (DSP) qui informe la population qu'il existe une situation présentant des risques pour la santé et émet des recommandations pour prévenir ces risques. Depuis le 1er avril 2015, des modifications territoriales ont été apportées au réseau de la santé. Les municipalités qui font partie des CSSS la Pommeraie (correspondant à la MRC Brome-Missisquoi) sont désormais dans le territoire de la DSP Estrie. Les municipalités situées dans la MRC Haut-Richelieu restent dans la DSP Montérégie.

Les DSP peuvent émettre des recommandations de santé publique à la suite d'une contamination chimique de l'eau d'un réseau assujetti ainsi qu'en cas de contamination de plusieurs puits privés d'un secteur. Lors d'un signalement de contamination fécale dans l'eau potable d'un réseau assujetti, la DSP s'assure que l'exploitant transmet adéquatement un avis d'ébullition à la population concernée. Depuis 2014, les DSP n'émettent plus d'avis de santé publique pour les plans d'eau affectés par les cyanobactéries, sauf exception. Le MSSS a opté pour une campagne d'information populationnelle en offrant aux municipalités et organismes ciblés, des outils d'information pour aider la population à reconnaître les fleurs d'eau de catégorie 2 et par mesure préventive, éviter les activités aquatiques de contact dans ces zones.

- Informer les citoyens des effets sur la santé de la pollution et de la qualité de l'eau.
- Soutenir les municipalités en gestionnaires de plages dans la protection des usagers dans le cadre d'activités aquatiques.
- Émettre des avis de santé publique au besoin.

Ministère de la Sécurité publique (MSP)

Le ministère de la sécurité publique contribue aux tables de concertation concernant notamment les enjeux des inondations, de l'érosion des berges et des impacts des changements climatiques (MSP, 2022).

1.4. Organismes gouvernementaux

Comité interministériel chargé d'appuyer la concertation Québec-Vermont-New York pour la gestion intégrée du lac Champlain, du lac Memphrémagog et de la rivière Richelieu

Ce comité interministériel a été créé afin de concerter l'action du Gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente de coopération en matière d'environnement relativement à la gestion du lac Champlain entre le Gouvernement du Québec, l'État de New York et l'État du Vermont et de la Stratégie québécoise de l'eau. Son mandat est de renforcer la concertation, d'améliorer la qualité de l'eau, limiter l'envahissement des espèces exotiques envahissantes (EEE) et gérer la variation des niveaux d'eau afin de limiter les impacts des inondations et des changements climatiques.

Les ministères présents au comité sont :

- MELCCFP

- MSSS
- MAPAQ
- MAMH
- MTMD
- MRNF
- Ministère du Tourisme du Québec
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)

Équipe de rétablissement des tortues du Québec

L'Équipe de rétablissement des tortues du Québec a d'abord rédigé et mis en œuvre un plan de rétablissement qui concernait cinq espèces de tortues d'eau douce: la tortue des bois (*Glyptemys insculpta*), la tortue géographique (*Graptemys geographica*), la tortue mouchetée (*Emydoidea blandingii*), la tortue musquée (*Sternotherus odoratus*) et la tortue ponctuée (*Clemmys guttata*).

L'Équipe de rétablissement des tortues du Québec coordonne la mise en œuvre des plans de rétablissement de la tortue des bois, de la tortue géographique, de la tortue mouchetée, de la tortue musquée et de la tortue-molle à épines. Afin de faciliter la mise en œuvre et le suivi de ces plans de rétablissement, quatre GMO ont été créés : le GMO de la tortue des bois, le GMO de la tortue géographique, le GMO de la tortue-molle à épines et le GMO de la tortue mouchetée et de la tortue musquée. (Équipe de rétablissement des tortues du Québec, s.d.) La liste des organismes qui composent l'équipe se trouve ci-dessous:

- Amphibia-Nature;
- Biodôme de Montréal;
- Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc.;
- Commission de la capitale nationale, parc de la Gatineau;
- Conservation de la nature Canada;
- Corridor appalachien;
- Éco-Nature, parc de la Rivière-des-Mille-Îles;
- Environnement et Changement climatique Canada — Service canadien de la faune, région du Québec;
- Hydro-Québec;
- Kitigan Zibi Anishinabeg;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);
- Nature-Action Québec;
- Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi;
- Parcs Canada, parc de la Mauricie;
- Société zoologique de Granby (Zoo de Granby);
- Ville de Montréal;
- Zoo Ecomuseum, Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent. (Équipe de rétablissement des tortues du Québec, s.d.)

Groupe de mise en œuvre du rétablissement (GMO) de la tortue-molle à épine

Le Groupe de mise en œuvre du rétablissement (GMO) de la tortue-molle à épines, anciennement intitulé Équipe de rétablissement de la tortue-molle à épines, a été formé en 1996 et un premier plan d'intervention a vu le jour en 1997. Depuis 1996, des efforts importants et ciblés ont été investis pour acquérir des connaissances sur la biologie de la tortue-molle à épines, mais également pour répertorier les menaces qui pèsent sur elle et pour assurer une protection adéquate de cette espèce en situation précaire au Québec, où seule une population semble persister dans le lac Champlain. (Équipe de rétablissement de la tortue-molle à épines, 1997) Puis, plus récemment, le Groupe de mise en œuvre du rétablissement (GMO) de la tortue-molle à épine et l'Équipe de rétablissement des tortues du Québec ont publié un plan de rétablissement de cette tortue pour la période s'étalant de 2020 à 2030 (Équipe de Rétablissement des Tortues du Québec, 2020).

L'Équipe de rétablissement des tortues du Québec a été créée en 2005, à la suite de la désignation de plusieurs espèces de tortues en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (LEMV) (RLRQ, c. E-12.01). En 2012, l'Équipe de rétablissement de la tortue-molle à épines (*Apalone spinifera*) a été intégrée à l'Équipe de rétablissement des tortues du Québec sous la forme d'un groupe de mise en œuvre (GMO) (Équipe de rétablissement des tortues du Québec, s.d.)

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) est un organisme gouvernemental créé en 1998 par voie législative, qui est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Son objectif est de faire progresser les connaissances et les compétences, de proposer des stratégies ainsi que des actions intersectorielles susceptibles d'améliorer l'état de santé et le bien-être de la population. L'institut a publié plusieurs rapports et études notamment sur les cyanobactéries. (INSPQ, 2023)

Comité consultatif sur les changements climatiques

Le Comité consultatif sur les changements climatiques (le Comité) est un organisme permanent indépendant créé en vertu de la Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification. (Gouvernement du Québec, 2023c)

Le Comité a pour mission de conseiller le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs, à la demande de ce dernier ou de sa propre initiative, sur les orientations, les programmes, les politiques et les stratégies en matière de lutte contre les changements climatiques. Comme le ministre assume la coordination de l'action gouvernementale en matière de lutte contre les changements climatiques, les avis du Comité pourront couvrir les différentes mesures dans ce domaine. (Gouvernement du Québec, 2023c)

Ce Comité contribue à répondre à l'urgence climatique et à favoriser une transition juste pour tous qui tient compte des conséquences environnementales, économiques et sociales. Pour ce faire, il présente des avis et recommandations visant à alimenter la prise de décision et l'élaboration de politiques publiques pour accentuer la réduction des émissions et à accroître l'adaptation. Ceci dans le but de favoriser l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES et de carboneutralité et contribuer à minimiser les contraintes des changements climatiques actuels et à venir. (Gouvernement du Québec, 2023c)

1.5. Partenaires internationaux

Commission Mixte Internationale (CMI)

La Commission mixte internationale s'emploie à prévenir et à résoudre les différends entre les États-Unis d'Amérique et le Canada en vertu du Traité des eaux limitrophes de 1909 et veille au bien commun des deux pays en tant qu'organe indépendant et objectif conseillant les deux gouvernements. En particulier, la Commission se prononce sur les demandes d'approbation de projets d'ouvrages qui touchent les eaux limitrophes ou transfrontalières et, s'il y a lieu, régit l'exploitation de ces ouvrages. Elle aide les deux pays à protéger l'environnement qu'ils partagent, y compris par la mise en œuvre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs et par l'amélioration de la qualité de l'air de part et d'autre de la frontière. (CMI, 2023a)

La CMI a publiée plusieurs rapports et études dont le Rapport sur la réfection du pont Alburg-Swanton, l'Étude sur les sources critiques de la baie Missisquoi et le Plan d'étude pour la détermination des mesures visant à atténuer les inondations et leurs répercussions dans le bassin versant du lac Champlain et de la rivière Richelieu (CMI, 2023b). La CMI a également déposé une étude sur les apports en nutriments et leurs impacts sur la baie Missisquoi du lac Champlain et le lac Memphrémagog en 2020 (CMI, 2020)

Lake Champlain Basin Program (LCBP)

Le Lake Champlain Basin Program (LCBP) a été créé en 1988, suite à la signature de *l'Entente de coopération en matière d'environnement relative à la gestion du lac Champlain* par le Gouvernement du Québec et les états du Vermont et de New York. Au renouvellement de l'entente en 1993, les trois gouvernements se sont engagés à mettre en œuvre des mesures conjointes selon les recommandations contenues dans le plan d'action « Perspectives d'action » du LCBP. Le LCBP est un acteur clé dans la gestion de l'eau du lac Champlain et de la baie Missisquoi. De nombreux projets et études ont été réalisés ou financés par ce programme qui constitue également le lieu de concertation entre les gouvernements concernés.

L'instauration du LCBP a mené à la création de plusieurs comités chargés de la mise en œuvre de l'Entente de coopération. (LCBP, 2023a)

Le LCBP comprend un total de quatre comités. D'abord, il y a le comité directeur (*Steering Committee*) qui s'occupe de la coordination et la mise en œuvre du plan d'action, incluant le comité exécutif du LCBP. Les représentants du Québec incluent 2 représentants (un gestionnaire et le coordonnateur) de la Direction régionale du MELCCFP, 1 membre du CAC-Qc (OBVBM), 1 représentant de la MRC Haut-Richelieu et 1 représentant de la MRC Brome-Missisquoi. Ensuite, il y a le comité consultatif technique (*Technical Advisory Committee*). Les représentants du Québec incluent le coordonnateur de la Direction régionale de la Montérégie du MELCCFP. Puis, il y a le comité consultatif du programme des aires patrimoniales (*Heritage Area Program Advisory Committee*). Les représentants du Québec incluent les membres du conseil d'administration de l'OBVBM. Finalement, il y a le comité d'éducation et de sensibilisation (*Education & Outreach Committee*) qui comprend un membre de l'OBVBM pour représenter le Québec. (LCBP, 2023b)

Le LCBP offre aussi plusieurs programmes de financement disponibles aux organisations québécoises.

Organismes du Vermont

Plusieurs autres organismes (de bassins versants, etc.) participent à la GIRE du côté du Vermont.

- Missisquoi River Basin Association

- Franklin Watershed Committee
- Friends of Northern Lake Champlain
- Lake Champlain Committee
- Wild n Scenic Missisquoi River
- Vermont Citizens Advisory Committee
- Stone Environmental
- Université du Vermont
- État du Vermont

1.6. Secteur municipal

On retrouve quatre Municipalités Régionales de Comtés et 29 municipalités dans le bassin versant de la baie Missisquoi tel que mentionné dans la section 1.3 du présent document. En vertu de la *Loi sur les compétences municipales* et de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, notamment, les MRC et municipalités figurent parmi les acteurs les plus importants sur le plan de la gestion et de la protection de l'eau sur le territoire. Elles sont notamment responsables de l'application sur le terrain des principales dispositions concernant la protection des milieux humides et hydriques, la gestion des eaux usées et la voirie municipale. Par exemple, elles sont responsables d'assurer l'application de la *Politique de protection de rives, du littoral et des plaines inondables* (PPRLPI) (bandes riveraines, zones inondables, etc.) et du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (fosses septiques, champs d'épuration, etc.).

Les municipalités et les MRC exercent une grande influence sur la gestion de l'eau sur leur territoire. D'abord, elles sont au premier plan dans le contrôle de l'érosion, des eaux de ruissellement ainsi que la conservation des sols et la protection des milieux naturels. (Centre québécois du droit de l'environnement [CQDE], s.d.a; CQDE, s.d.b.) Le régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral ainsi que les schémas d'aménagement, les plans d'urbanisme, les règlements de zonage et la Loi sur les compétences municipales sont tous des documents législatifs qui permettent aux MRC et aux municipalités d'impacter la gestion de l'eau (CQDE, s.d.a; CQDE, s.d.b.; Gouvernement du Québec, 2023d). Ensuite, la conformité des installations usées est également gérée en partie par les municipalités. Dans ce sens, le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées et le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées accordent des pouvoirs aux municipalités. (MELCCFP, 2023b; MELCCFP, 2023c) Puis, les municipalités et les MRC influencent la protection de la santé publique. Par exemple, le Règlement sur la qualité de l'eau potable, le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et Règlement sur la sécurité dans les bains publics de la Régie du bâtiment du Québec sont tous des textes qui permettent aux MRC et aux municipalités de légiférer sur la protection de la santé publique. (RLRQ, c. Q-2, r. 40; MELCCFP, 2023d; Régie du bâtiment du Québec [RBQ], 2023)

Ci-dessous se trouve la liste des municipalités par MRC dans le bassin versant de la baie Missisquoi.

MRC Haut-Richelieu

- Saint-Alexandre
- Saint-Georges-de-Clarenceville
- Saint-Sébastien
- Venise-en-Québec

MRC Brome Missisquoi

- Abercorn
- Bedford
- Bolton Ouest
- Canton de Bedford
- Cowansville
- Dunham
- Farnham
- Frelighsburg
- Notre-Dame-de-Stanbridge
- Pike River
- Saint-Armand
- Sainte-Sabine
- Saint-Ignace-de-Stanbridge
- Stanbridge East
- Stanbridge Station
- Sutton

MRC Memphrémagog

- Austin
- Bolton-Est
- Bolton-Ouest
- Canton de Potton
- Canton d'Orford
- Eastman
- Saint-Étienne-de-Bolton
- Stukely-Sud

MRC du Val-du-Saint-François

- Bonsecours

Comités consultatifs en environnement (CCE)

Le comité consultatif en environnement (CCE) est un comité mandaté par le conseil municipal pour examiner certaines questions relatives aux pouvoirs de la municipalité qui touchent à l'environnement. Ce faisant, le CCE étudie et analyse notamment les projets, les politiques, les stratégies de la municipalité et formule des recommandations au conseil municipal. Les CCE sont des comités municipaux constitués de citoyens, d'élus et d'employés municipaux. Les suivis et actions réalisées par les CCE du bassin versant de la baie Missisquoi contribuent de manière importante notamment à la protection des lacs. (CQDE, s.d.c.)

Municipalités avec CCE :

- Farnham
- Sutton
- Eastman

- Bolton-Est
- Saint-Étienne-de-Bolton

2. Secteur économique

2.1. Organisations agricoles

En milieu agricole, selon la constitution canadienne, l'agriculture est aussi une compétence partagée entre le fédéral et les provinces. Une multitude d'acteurs, mis à part ceux chargés d'appliquer la réglementation environnementale (MELCCFP, MRC, municipalités), sont impliqués dans le processus de gouvernance en milieu agricole au Québec. Mentionnons notamment Agriculture et Agroalimentaire Canada, le MAPAQ et ses organismes affiliés (Financière agricole du Québec, Commission de protection du territoire agricole du Québec, Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, Conseil des appellations réservées et des termes valorisants), ainsi que l'Union des producteurs agricoles (UPA) et ses fédérations et syndicats locaux.

Fédérations de l'UPA et Syndicats de l'UPA

La Fédération de l'UPA de la Montérégie regroupe quinze syndicats locaux répartis par MRC, dont le Syndicat de l'UPA de Brome-Missisquoi et le Syndicat de l'UPA du Haut-Richelieu. La Fédération de l'UPA de l'Estrie regroupe sept syndicats locaux dont le Syndicat de l'UPA de Memphrémagog. (UPA, s.d.a)

Les Fédérations de l'UPA ont pour principale mission d'étudier, de défendre et de développer les intérêts économiques, sociaux et moraux de leurs membres, qui sont les productrices et des producteurs agricoles et forestiers. Plus particulièrement, elle regroupe les syndicats de producteurs agricoles de son territoire, coordonne les activités de ses syndicats et de ses associations affiliées, étudie les problèmes relatifs à la profession agricole, surveille et inspire toute législation intéressant ses membres. L'UPA joue un rôle important dans la mise en place de projets en agroenvironnement. (UPA, s.d.b.)

Clubs conseils en agroenvironnement (CCAE)

Créés dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec pour un « environnement durable en agriculture » signée en 1993, les Clubs-conseils en agroenvironnement (CCAE), qui regroupent des producteurs agricoles et des agronomes, permettent de promouvoir la mise en place de pratiques et aménagements agroenvironnementaux qui permettent d'aller au-delà des exigences de base réglementaires. Les services-conseils offerts par les CCAE sont regroupés selon onze axes d'intervention:

- plan agroenvironnemental de fertilisation;
- bilan de phosphore;
- échantillonnage;
- pratiques de conservation des sols;
- conversion à l'agriculture biologique;
- implantation de nouvelles cultures;
- dépistage et recommandations;
- évaluations variées pour les rendements, la précision de semis, les dommages, les risques, etc.;
- calibration d'équipements
- nivellement;

- agroforesterie comme des haies brise-vent et autres styles de pratique dans ce genre. (VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles, 2021)

Ces clubs jouent un rôle clé dans l'accompagnement des producteurs agricoles en apportant une expertise consacrée d'abord à améliorer la qualité de l'environnement en milieu agricole tout en favorisant les aspects économiques liés. Les CCAE sont généralement financés par les programmes Prime-Vert et Services-conseils du MAPAQ. Le Dura-Club a été formé en 1993 à Bedford et est le seul club-conseil en agroenvironnement dont les bureaux sont situés dans le bassin versant de la baie Missisquoi. Il faisait partie des quatorze premiers clubs-conseils de la province. Il regroupe des entreprises agricoles travaillant dans les grandes cultures, les productions maraîchères et fruitières ainsi qu'en viticulture et pomiculture.

Pleine-Terre et Gestrie Sol ont aussi plusieurs activités et clients dans le bassin versant.

Firmes de vente et service conseil agricole

Plusieurs entreprises offrent des services ainsi que la vente d'intrants et équipements aux producteurs agricoles. Ci-dessous, on retrouve quelques exemples de firmes de vente et service conseil agricole.

- Agrinove
- Agrocentre
- Groupe FBE Bernard Experts
- Logiag
- ProConseil

2.2. Organisations forestières

Les agences régionales de mise en valeur des forêts privées

Les agences régionales de mise en valeur de la forêt privée sont des organismes à but non lucratif (OBNL) constitués en vertu de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (Fédération des producteurs forestiers du Québec [FPFQ], 2020). Elles ont pour mandat d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées. Pour se faire, les agences orientent leurs activités selon les quatre tâches suivantes:

- l'élaboration et le suivi d'un plan de protection et de mise en valeur de leur territoire (PPMV);
- le soutien financier et technique à la protection ou à la mise en valeur (réalisation de travaux de mise en valeur);
- la tenue d'activités de formation et d'information destinées aux producteurs forestiers;
- l'accréditation des conseillers forestiers. (Gouvernement du Québec, 2023e)

Il s'agit également d'un lieu de concertation important au sein du monde de la forêt privée puisque leurs conseils d'administration sont obligatoirement composés de représentants du ministère responsable des forêts, de l'industrie forestière, des municipalités et des propriétaires de boisés (syndicats de producteurs forestiers et groupements forestiers) (FPFQ, 2020).

On retrouve deux agences régionales de mise en valeur des forêts privées qui œuvrent sur le territoire du bassin versant de la baie Missisquoi, soit l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE) et Agence forestière de la Montérégie (AFM) (FPFQ, 2020).

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE)

L'AFME couvre la région administrative de l'Estrie et regroupe 6 MRC, dont les MRC Val-Saint-François et Memphrémagog (AMFE, s.d.).

Agence forestière de la Montérégie (AFM)

L'AFM regroupe l'ensemble de la région administrative de la Montérégie. Elle regroupe 14 MRC, dont les MRC Le Haut-Richelieu et Brome-Missisquoi (AFM, 2019).

Groupement Forestier du Haut-Yamaska (GFHY)

Depuis une trentaine d'années, le GFHY œuvre dans le domaine de l'aménagement des ressources forestières chez les propriétaires de lots boisés en Montérégie et en Estrie. Le territoire couvert par l'entreprise s'étend, d'Est en Ouest, de la rivière Richelieu jusqu'au lac Memphrémagog. Ce Groupement forestier a comme mission d'aménager intensivement les ressources forestières sur les terres privées dans une optique de développement durable. (GFHY, 2023)

Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec

Anciennement connu sous le nom du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, ce syndicat est responsable de l'application du plan conjoint des producteurs forestiers du Sud du Québec. Fondé en 1962, sous l'égide de la *Loi sur les syndicats professionnels*, il a pour mandat l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de tous les propriétaires de boisés privés situés en Estrie et en Montérégie. (UPA, s.d.c.)

UPA de l'Estrie

Dans le respect de ces valeurs, la Fédération de l'UPA-Estrie contribue à l'amélioration continue et durable de la qualité de vie de tous les producteurs agricoles et forestiers de l'Estrie, en agissant afin de promouvoir, défendre et développer leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux (UPA, s.d.d.)

Entreprises de plantation et gestion forestière durable

Il y a aussi deux entreprises de plantation et de gestion forestière durable qui œuvrent sur la portion québécoise du bassin versant de la baie Missisquoi. D'abord, il y a la compagnie FOR-ÉCO Sylviculture qui offre des services en d'aménagements forestiers durables, en création de sentiers forestier et plus encore (FOR-ÉCO Sylviculture, s.d.). Puis, il y a la firme CLG AGFOR, une entreprise de consultation en agroforesterie riveraine de la Montérégie. La Recherche en Agroforesterie Montérégie Est (RAME) est son unité de recherche qui collabore avec des chercheurs universitaires, des professionnels de centres de recherche, d'organismes de bassin versant et de clubs conseils. Cette compagnie réalise, entre autres, des projets de plantations agroforestières notamment en milieux riverains. (CLG AGFOR, s.d.)

2.3. Secteur récréotouristique

Tourisme Venise-en-Québec Lac Champlain

Tourisme Venise-en-Québec Lac Champlain est sous la responsabilité de la Société d'Initiative Touristique et Économique (SITE) du Lac Champlain. Fondée en 1999, la SITE du lac Champlain travaille de concert avec la municipalité de Venise-en-Québec pour la mise en place de projets à vocation touristique sur le territoire de la municipalité. La SITE a notamment réalisé le projet de Passerelle d'interprétation au ruisseau McFee et collabore avec Sauve-Garde Nature à la mise en valeur du marais de Venise Est. (Tourisme Venise-en-Québec Lac Champlain, 2023)

Gestionnaires de plages et campings

Les gestionnaires de plages organisées du bassin versant de la baie Missisquoi, dont la plupart se trouvent dans des campings, jouent aussi un rôle très important auprès des usagers de contacts directs avec les plans d'eau du territoire. La liste qui suit rassemble l'ensemble des campings sur le territoire à l'étude.

- Camping Miller's (St-Georges-de-Clarenceville)
- Camping Plage Kirkland (Venise-en-Québec)
- Camping Plage Venise (Venise-en-Québec)
- Camping Plage Champlain (Venise-en-Québec)
- Camping Domaine Florent (Venise-en-Québec)
- Camping Philipsburg (Saint-Armand)
- Camping des Chutes Hunter (Frelighsburg)
- Camping Carrefour des Campeurs (Canton de Potton)
- Camping Domaine du Lac Libby (Saint-Étienne-de-Bolton)
- Camping du lac Trousers (Bolton-Est)
- Camping Havre des Iles (Canton de Potton)
- Camping Leroux (Eastman)
- Camping du lac d'Argent (Eastman)

Marinas et pourvoiries

Les marinas et pourvoiries offrent un accès privilégié aux plans d'eau du BVBM. Leur proximité et leur lien avec les usagers en font des acteurs importants. De plus, dans le bassin versant de la baie Missisquoi, il y a trois marinas qui s'impliquent davantage. D'abord, le Domaine Larochelle à Pike River offre leur descente de bateaux vers la rivière aux Brochets pour divers projets de suivi du MFFP, de l'OBVBM, etc. Ensuite, la Marina Daniel Langlois, également à Pike River, appuie activement l'OBVBM.

Le Port de plaisance (Venise-en-Québec) est un partenaire de l'OBVBM depuis 2017. En effet, la municipalité collabore avec l'OBVBM en permettant aux « Agents de sensibilisation » sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) d'aborder les usagers de leur descente à bateaux.

Parcours/locations de canot kayak

Certaines entreprises, municipalités et organismes favorisent l'accès aux portions navigables du bassin versant de la baie Missisquoi. Leur proximité et leur lien avec les usagers en font des acteurs importants. Il y a des entreprises de location de canots et de kayak comme le Diable Vert à Sutton, le Canoe Co à Sutton et le O'kataventures à Potton.

Gestionnaires de sentiers

Soucieux de l'environnement, les gestionnaires sentiers du bassin versant de la baie Missisquoi contribuent notamment à la mise en valeur et la protection de propriétés en conservation. Leurs plans d'aménagement et leurs méthodes prennent en compte la présence de piétinement en fortes pentes et tentent de réduire le ruissellement et contrôler les apports de sédiments dans les cours d'eau. Les deux principaux gestionnaires de sentiers dans le bassin versant de la baie Missisquoi sont le Parc d'environnement naturel de Sutton (PENS) et les sentiers de l'Estrie. Entre ses quatre sommets, les lacs de tête et ses ruisseaux de montagne, le Parc d'environnement naturel de Sutton (PENS) a tissé un réseau de plus de 50 km de sentiers balisés. Pour ce qui est des sentiers de l'Estrie, il a développé au début des années 1970 un corridor de longue randonnée reliant divers sommets estriens de la chaîne des Appalaches

entre la frontière avec les USA, près de Sutton, jusqu'au nord des monts Stoke, près de Sherbrooke. (PENS, 2023; Les Sentiers de l'Estrie inc., s.d.).

Stations de ski

L'étendue des activités des stations de ski qui incluent la production de neige artificielle et le développement immobilier ainsi que leur position en tête de bassin versant en forte pente en font des gestionnaires de territoires importants. D'autant plus que leurs activités ont tendance à s'étirer dorénavant sur quatre saisons et inclure les pistes de vélo de montagne et de randonnée. Les deux stations de ski présentes sur le territoire de l'OBVBM sont Ski Mont Sutton et le Mont Owls Head à Potton.

2.4. Secteur industriel

Les principaux acteurs de l'eau du secteur industriel sont les compagnies Bonduelle et Graymont qui sont situées à Bedford, Nexkemia à Potton et OMYA à Saint-Armand. On retrouve également, depuis 2022, deux microbrasseries et une distillerie dans le bassin versant.

3. Secteur communautaire

3.1. Associations de protection de lacs et de rivières

On constate le dynamisme des associations de lacs pour la protection des plans d'eau. Ils ont contribué grandement, par leur implication dans la communauté, à la prise de décision des élus municipaux et MRC pour la mise en place d'actions concrètes visant l'amélioration de la qualité de l'eau dans le bassin versant. On retrouve neuf associations de lacs dans le sous-bassin versant de la rivière Missisquoi, une dans le sous-bassin versant de la rivière aux Brochets et une à la baie Missisquoi. La liste ci-dessous présente l'ensemble des associations qui se trouvent sur le territoire d'activités de l'OBVBM.

- Association de conservation de l'Étang Sally
- Association de l'étang Sugar Loaf
- Association des amis du lac Trousers (ALT)
- Association des propriétaires du lac Libby
- Association des propriétaires du lac Parker (APLP)
- Association protection environnement du lac Orford (APELOR)
- Association des résidents pour la protection de l'environnement du lac d'Argent (ARPELA)
- Association des résidents pour la protection de l'environnement du lac Long Pond
- Association récréative du lac Kelly
- Association pour la protection de l'environnement du lac Selby (APELS)
- Conservation Baie Missisquoi (CBM)

3.2. Organismes de conservation de milieux naturels

De nombreux organismes de conservation de milieux naturels œuvrent sur le territoire du bassin versant de la baie Missisquoi. Ils contribuent à la préservation des milieux naturels, des milieux humides, à la protection de la biodiversité et des habitats fauniques et floristiques sur le territoire. Ci-dessous se trouve la liste des organismes de conservation de milieux naturels qui sont présents dans le BVBM.

- Association Conservation des vallons de la Serpentine

- Association pour la conservation de la nature de Stukely-Sud
- Canards illimités
- CIME Haut-Richelieu
- Conservation de la nature Canada (CNC)
- Conservation Walbridge
- Corridor Appalachien
- Fiducie foncière de la vallée de la Ruiter
- Fiducie Foncière du Marais Alderbrooke
- Fiducie foncière du Mont Pinacle
- Société pour la protection des oiseaux (Refuge d'oiseaux migrateurs Montgomery)
- Sauve-Garde Nature

3.3. Organismes communautaires

Conseil régional de l'Environnement (CRE)

Les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) sont des organismes à but non lucratif, créés en 1989, dans le but de répondre à un besoin de concertation régionale en environnement dans les régions. Ces organisations sont reconnues comme interlocuteurs privilégiés du gouvernement sur les questions environnementales. Les CRE sont des organismes autonomes issus de leur milieu et ils interviennent pour la protection et l'amélioration de l'environnement, en plus d'accompagner les décideurs régionaux et municipaux dans leurs démarches vers un développement durable. Il y a deux CRE dans le bassin versant de la baie Missisquoi, soit le CRE Montérégie et le CRE Estrie. (Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec [RNCREQ], 2020)

Nature-action Québec

Nature-Action Québec est un organisme à but non lucratif, né d'une initiative citoyenne à Saint-Bruno-de-Montarville. Il s'agit d'un organisme de conservation reconnu qui a pour mission de guider les personnes et les organisations dans l'application de meilleures pratiques environnementales. (Nature-Action Québec, s.d.)

École-O-Village (école de Frelighsburg)

École-ô-village est un organisme de bienfaisance reconnu depuis 2004. Situé dans la municipalité de Frelighsburg, l'organisme a contribué à la mise en place de l'arboretum adjacent à l'école primaire du village. Ils participent et encouragent les projets reliés à la protection de l'environnement et des écosystèmes aquatiques.

4. Centres de recherche, d'expertise et fondations privées

4.1. Organismes de recherche et consultants experts

Le bassin versant de la baie Missisquoi a suscité aux cours de la dernière décennie un vif intérêt de la part des scientifiques. Les centres de recherches et les universités contribuent à l'avancement des connaissances dans le domaine de la gestion intégrée de l'eau. Certaines entreprises et organismes réalisent également des études et offrent leur expertise.

GéoMont

GéoMont, l'Agence géomatique montérégienne, est un organisme à but non lucratif créé à la fin de l'année 2003. Son objectif est de rendre la géomatique accessible et d'en promouvoir une meilleure utilisation en Montérégie. GéoMont se veut une plate-forme favorisant le partage d'expertises et d'informations par le réseautage des organisations régionales. Cette organisation veut ainsi favoriser une meilleure connaissance du territoire et faciliter les prises de décision en matière d'aménagement et de développement. (Géomont, s.d.)

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)

L'IRDA a été créée à la suite de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois tenue en mars 1998 à Saint-Hyacinthe. L'IRDA est une corporation de recherche à but non lucratif qui a pour mission de réaliser des activités de recherche, de développement et de transfert en agroenvironnement visant à favoriser l'innovation en agriculture, dans une perspective de développement durable. (IRDA, 2023)

Ouranos

Créé en 2001, Ouranos est né de la vision commune du Gouvernement du Québec, d'Hydro-Québec et d'Environnement Canada, avec le soutien financier de Valorisation-Recherche-Québec. En 2004, ce sont quatre universités de renom qui sont devenues membres du consortium : l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS), l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), l'Université McGill et l'Université Laval. Ce consortium a pour mission l'acquisition et le développement de connaissances sur les changements climatiques et leurs impacts, ainsi que sur les vulnérabilités socioéconomiques et environnementales, de façon à informer les décideurs sur l'évolution du climat, puis les conseiller pour identifier, évaluer, promouvoir et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation locales et régionales. (Ouranos, s.d.)

Regroupement des Associations pour la protection de l'Environnement des lacs (RAPPEL)

Le RAPPEL est un regroupement d'associations de riverains et de citoyens préoccupés par la préservation de l'eau. Sa mission est de protéger la qualité de l'eau des lacs, des cours d'eau et des milieux humides en favorisant des solutions préventives et curatives durables. Ses interventions se font principalement auprès des municipalités et des associations de lacs sur le plan du contrôle de l'érosion, la gestion des fossés, la gestion des eaux de ruissellement, la végétalisation et stabilisation des berges et le suivi de la qualité de l'eau. Le RAPPEL offre également de nombreuses formations pour les municipalités et ils ont réalisé en partenariat avec la MRC Brome Missisquoi et le Ministère des Transports du Québec le *Guide technique sur la gestion des fossés*. (RAPPEL, 2023)

Zoo de Granby

Le Zoo de Granby regroupe des biologistes impliqués dans plusieurs projets de suivi et rétablissement d'espèces fauniques. Cet organisme a notamment mis en place un suivi de la ponte de la tortue molle à épines, un plan de marketing social pour faire de la tortue molle à épines l'emblème du secteur Pike-River et ont contribué à la création d'un festival de la tortue à Pike River et d'un programme éducatif dans les écoles du secteur visé. (Zoo de Granby, s.d.)

4.2. Universités

Les universités suivantes ont réalisé dans le bassin versant de la baie Missisquoi plusieurs projets de recherches. Ils sont des partenaires importants sur le plan de l'acquisition des connaissances et l'avancement de la recherche.

- Université Concordia
- Université Laval et INRS - Centre Terre, Eau et Environnement
- Université McGill
- Université du Québec à Montréal
- Université Sherbrooke
- Université de Montréal - Polytechnique

4.3. Fondations privées

Fondation de la faune du Québec

Créée en 1984 par le gouvernement du Québec pour faire de l'acquisition de milieux humides le long du Saint-Laurent, la Fondation de la faune du Québec est un organisme parapublic qui relève du MELCCFP. Elle est également reconnue comme organisme de bienfaisance depuis 1987. Puis, dès 1988, la Fondation a obtenu l'assurance d'un financement stable et récurrent provenant de contributions versées par tous les pêcheurs sportifs, les chasseurs et les trappeurs du Québec. La Fondation fournit de l'aide financière ou technique à des projets de protection et de mise en valeur de la faune et de son habitat. Annuellement, elle finance un peu plus de 700 projets aux quatre coins du Québec. (Fondation de la faune du Québec, 2023a)

La Fondation gère plusieurs programmes dont les programmes : Faune en danger, Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier, Agir pour la faune, Protéger les habitats fauniques, Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier, Lutte contre les plantes exotiques envahissantes et Biodiversité en milieu agricole. (Fondation de la faune du Québec, 2023b)

Ainsi, la Fondation de la faune contribue à la réalisation de nombreux projets de l'OBVBM et des organismes du milieu.

Fondation TD des amis de l'environnement (FAE TD)

Fondée par le Groupe Banque TD en 1990, la Fondation TD des amis de l'environnement (FAE TD) est un organisme de bienfaisance national qui finance des projets environnementaux partout au Canada. Ils ont notamment financé le programme benthos « Suivez le courant » pour les écoles primaires du BVBM. (FAE TD, s.d.)

Programme ALUS

Fondé en 2000 au Manitoba, ALUS (à l'origine un acronyme pour « Alternative Land Use Services ») est géré depuis 2016 par la famille Weston. Le volet québécois du programme ALUS a été lancé en 2016 par la Fédération de l'UPA de la Montérégie qui en est le responsable. Ce programme permet de compenser les producteurs agricoles pour les superficies consacrées à des projets de restauration des services écologiques. (ALUS, 2023)

L'organisme vise à aider les agriculteurs et agricultrices à instaurer des solutions fondées sur la nature de leurs terres afin de soutenir l'agriculture durable et la biodiversité au profit des collectivités et des générations futures. (ALUS, 2023)

5. Communautés des Premières Nations

Il n’y a pas de de terres définies ou désignées comme « réserve » en vertu de la Loi sur les Indiens dans le BVBM. Mais le bassin versant est situé dans l'aire de pratique traditionnelle pour la chasse et la pêche des Abénakis dont font partie les communautés d'Odanak et de Wôlinak localisées près de Trois-Rivières et de Bécancour respectivement. Ce territoire, reconnu par le Gouvernement du Québec, s’étend du fleuve Saint-Laurent, jusqu'aux lignes américaines. De l'Est de la rivière Richelieu jusqu’à la région de Chaudière-Appalaches.

- Grand Conseil de la Nation Waban-Aki
- Conseil des Abénakis d’Odanak
- Conseil des Abénakis de Wôlinak

6. Médias

Plusieurs médias locaux et régionaux et leurs journalistes sont actifs dans le bassin versant.

Médias écrits :

- Coup d'Œil
- La Terre de chez nous
- La Voix de l'Est
- L'Avenir et des Rivières
- Le Canada Français
- Le Guide
- Le Reflet du Lac
- Le Saint-Armand
- Le Tour
- Brome County News
- Sherbrooke Record
- La Presse
- Le Devoir

Médias télévisés :

- Radio-Canada

Références

ALUS. (2023). Là où l'agriculture et la nature se rencontrent: Qui nous sommes. https://alus.ca/fr/qui-nous-sommes/

Assemblée Nationale du Québec. (s.d.). Députés. https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html?appelant=MC

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE). (s.d.). Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie. https://agenceestrie.qc.ca/

Agence forestière de la Montérégie (AFM). (2019). L'agence. https://afm.qc.ca/lagence/

Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE). (s.d.a.). Le rôle des municipalités régionales de comté dans la protection de l'environnement. https://www.cqde.org/fr/sinformer-nouvelle/municipalites/role-mrc-protection-environnement/#:~:text=juger%20de%20la%20conformit%C3%A9%20des,de%20gestion%20des%20mati%C3%A8res%20r%C3%A9siduelles.

Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE). (s.d.b.). Le pouvoir des municipalités de réglementer en environnement. https://www.cqde.org/fr/sinformer-nouvelle/municipalites/le-pouvoir-des-municipalites-de-reglementer-en-environnement/#:~:text=Une%20municipalit%C3%A9%20peut%20en%20vertu,domaine%20de%20la%20sant%C3%A9%20publique.

Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE). (s.d.c.). Un comité consultatif en environnement, c'est quoi? https://www.cqde.org/fr/sinformer-nouvelle/municipalites/comite-consultatif-en-environnement-cest-quoi/#:~:text=Qu'est%2Dce%20qu',qui%20touchent%20%C3%A0%20l'environnement.

CLG AGFOR. (s.d.). Accueil. https://www.clgagfor.com/index.html

Commission mixte internationale (CMI). (2020). Étude sur les apports en nutriments et leurs impacts sur la baie Missisquoi du lac Champlain et le lac Memphrémagog. https://www.ijc.org/sites/default/files/2020-07/Government_Package_French_Revised.pdf

Commission mixte internationale (CMI). (2023a). Le rôle de la CMI. https://www.ijc.org/fr/qui/role

Commission mixte internationale (CMI). (2023b). Publications. https://www.ijc.org/fr/bibliotheque/rapports

Équipe de Rétablissement des Tortues du Québec. (2020). Plan de rétablissement de la tortue-molle à épines (Apalone spinifera) au Québec — 2020-2030, produit pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction générale de la gestion de la faune et des habitats, 51 p. https://mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/plan_retablissement_tortue-molle-a-epines_2020-2030.pdf

Équipe de rétablissement des tortues du Québec. (s.d.). Équipe de rétablissement des tortues du Québec. https://mffp.gouv.qc.ca/auteurs-ministeriels/equipe-retablissement-tortues/

Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ). (2020). Intervenants en forêt privée: Agences régionales de mise en valeur de la forêt privée. https://www.foretprivee.ca/jamenage-ma-foret/intervenants-en-foret-privee/agences-regionales-de-mise-en-valeur-de-la-foret-privee/

Fondation de la faune du Québec. (2023a). La Fondation. https://fondationdelafaune.qc.ca/la-fondation/

Fondation de la faune du Québec. (2023b). Programmes d'aide financière.

Fondation TD des amis de l'environnement (FAE TD). (s.d.). Fondation TD des amis de l'environnement. https://www.td.com/ca/fr/a-propos-de-la-td/la-promesse-a-agir/planete-dynamique/fae

https://fondationdelafaune.qc.ca/programmes-daide-financiere/
FOR-ÉCO Sylviculture. (s.d.). Accueil. http://www.foreco.ca/index.html

GéoMont. (s.d.). Qui sommes-nous? https://www.geomont.qc.ca/

Gouvernement du Canada, (2017). Agriculture et Agroalimentaire Canada rouvre la ferme expérimentale de Frelighsburg. https://agriculture.canada.ca/fr/agri-info/agriculture-agroalimentaire-canada-rouvre-ferme-experimentale-frelighsburg

Gouvernement du Canada. (2021). Le partage constitutionnel des pouvoirs législatifs. https://www.canada.ca/fr/affaires-intergouvernementales/services/federation/partage-pouvoirs-legislatifs.html

Gouvernement du Canada. (2022a). Centres de recherche sur l'agriculture et l'agroalimentaire. https://agriculture.canada.ca/fr/science/centres-recherche-lagriculture-lagroalimentaire

Gouvernement du Canada. (2022b). Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/programmes/intendance-habitat-especes-en-peril.html

Gouvernement du Canada. (2023a). Agriculture et Agroalimentaire Canada. https://agriculture.canada.ca/fr
Gouvernement du Canada. (2023b). Programme de financement communautaire ÉcoAction. https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/programme-communautaire-ecoaction.html

Gouvernement du Québec, (2023c). Comité consultatif sur les changements climatiques. https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/environnement/organismes-lies/comite-consultatif-changements-climatiques

Gouvernement du Québec. (2023d). À propos du régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral. https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-de-protection-du-territoire-face-aux-inondations/gestion-rives-littoral-zones-inondables/regime-transitoire/a-propos

Gouvernement du Québec. (2023e). Organismes actifs en forêt privée. https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/proprietaires-forets-privees/organismes-foret-privee

Groupement Forestier du Haut-Yamaska (GFHY). (2023). Le groupement Forestier du Haut-Yamaska. https://gfhy.ca/

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2023). Qui sommes-nous? https://www.inspq.qc.ca/institut/qui-sommes-nous

Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA). (2023). À propos. https://www.irda.qc.ca/fr/a-propos/

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2020). Agir, pour une agriculture durable: Plan 2020-2030. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-

contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/plan_agriculture_durable/PL_agriculture_durable_MAPAQ.pdf

Lake Champlain Basin Program (LCBP). (2023a). What We Do. https://www.lcbp.org/about-us/what-we-do/

Lake Champlain Basin Program (LCBP). (2023b). LCBP Committees. https://www.lcbp.org/about-us/how-we-work/lcbp-committees/

Les Sentiers de l'Estrie inc. (s.d.). Notre mission. https://www.lessentiersdelestrie.qc.ca/organisme/mission.html

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2023). Soutien aux producteurs. https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Agroenvironnement/mesuresappui/Pages/mesuresappui.aspx

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). (2022). Plan de mise en valeur du territoire public 2022-2026.

Ministère de la Sécurité publique (MSP). (2022). L'organisation et ses engagements. https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/securite-publique/mission-et-vision

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). (2023a). L'eau au Québec : une ressource à protéger. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/inter.htm

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). (2023b). Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/ouvrages-municipaux/reglement2013.htm#:~:text=Le%20R%C3%A8glement%20sur%20les%20ouvrages,cours%20d'eau%20en%20sant%C3%A9.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). (2023c). Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/reglement.htm#:~:text=Le%20R%C3%A8glement%20sur%20l'%C3%A9vacuation,au%20plus%203%20240%20litres.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). (2023d). Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection. https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/prelevements/reglement-prelevement-protection/index.htm

Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). (2022). L'organisation et ses engagements. https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/transports/mission-et-mandats

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). (2018). Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030. 80 pages. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). (2019). L'organisation et ses engagements. https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/affaires-municipales/mission-et-mandats

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). (2020). Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications-adm/documents/plan_protection_territoire_inondations/PLA_inondations.pdf

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). (2015). Stratégie d'aménagement durable des forêts. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/strategie/STR_amenagement_durable_forets_MFFP.pdf

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). (2022). L'organisation et ses engagements. https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/ressources-naturelles-forets/mission-mandats

Nature-Action Québec. (s.d.). À propos. https://nature-action.qc.ca/a-propos/

Ouranos. (s.d.). Accueil. https://www.ouranos.ca/fr

Parlement du Canada. (s.d.). Circonscriptions. https://www.noscommunes.ca/Members/fr/constituencies/brome-missisquoi(652)

Parc d'environnement naturel de Sutton (PENS). (2023). Mission et historique. https://www.parcsutton.com/le-parc/mission-et-historique

Régie du bâtiment du Québec (RBQ), (2023). Règles de sécurité. https://www.rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/lieux-de-baignade/les-responsabilites-du-proprietaire-et-de-lexploitant/regles-de-securite/#:~:text=Les%20baigneurs%20doivent%20%C3%AAtre%20%C3%A9vacu%C3%A9s,danger%20la%20s%C3%A9curit%C3%A9%20des%20baigneurs.

Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) (RLRQ, c. Q-2, r. 40)

Regroupement des Associations pour la protection de l'Environnement des lacs (RAPPEL). (2023). RAPPEL – Coopérative de solidarité en protection de l'eau. https://rappel.qc.ca/le-rappel/a-propos/#:~:text=Ce%20que%20nous%20sommes,leur%20plan%20d'eau%20respectif.

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ). (2020). Les CRE. https://rncreq.org/conseils-regionaux-environnement-cre/

Tourisme Venise-en-Québec Lac Champlain. (2023). Mission. https://tourismeveniseenquebec.com/notre-mission/

Union des producteurs agricoles (UPA). (s.d.a.) L'organisation. https://www.upa.qc.ca/citoyen/a-propos/lorganisation

Union des producteurs agricoles (UPA). (s.d.b.). L'agriculture au Québec. https://www.upa.qc.ca/citoyen/apprendre/lagriculture-au-quebec

Union des producteurs agricoles (UPA). (s.d.c.). Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec. https://estrie.upa.qc.ca/citoyen/a-propos/syndicats-specialises/titre-par-defaut-5#:~:text=Le%20syndicat%20des%20producteurs%20de,potentiel%20de%20la%20for%C3%AAt%20estrienne.

Union des producteurs agricoles (UPA). (s.d.d.). Mission, vision et valeurs. https://estrie.upa.qc.ca/producteur/a-propos/mission-vision-et-valeurs

VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles. (2021). Services de nos membres

Agroenvironnement. https://vialepole.com/services/services-de-nos-membres/agroenvironnement/

Zoo de Granby. (s.d.). Rétablissement de la tortue molle à épines au Québec. https://www.zoodegranby.com/conservation-et-recherche/retablissement-de-la-tortue-molle-a-epines-au-quebec